
RAPPORT ANNUEL

GESTION 2019

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE



Mercredi 8 juillet 2020



Transport adapté
Rive-Sud Ouest

375 Boulevard Roland-Therrien bureau 520, Longueuil (Québec) J4H 4A6
Tél. : (450) 444-2555 Fax : (450) 442-9996
Courriel : infota@stantec.ca



Juin 2020

Rapport annuel 2019 Tarso inc.
Éditeur: Gestrans

Dépôt légal—Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2020
Dépôt légal—Bibliothèque et Archives Canada, 2020
ISBN 978-2-924132-40-1 (version imprimée)
ISBN 978-2-924132-41-8 (version PDF)

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Le rapport annuel de gestion constitue l'outil de reddition des comptes de la corporation. Il fait état des résultats relatifs aux décisions prises par le conseil d'administration et de l'engagement pris auprès des municipalités desservies sur l'ensemble du territoire.

Le champ d'activité de la corporation couvre le territoire des villes suivantes : Candiac, La Prairie, Sainte-Catherine, Saint-Constant, Delson, Saint-Philippe et Saint-Mathieu.

TARSO INC. a été constitué le 21 août 1984, selon la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. La mission de l'entreprise est de promouvoir les services de transport adapté aux personnes à mobilité réduite, afin de favoriser leur implication ainsi que leur participation dans le milieu.

Message du président	4
Mandat de TARSO	4
Structure organisationnelle	5
Les faits saillants pour 2019	6
Comité d'admission	7
Types de déficiences	7
Répartition de la clientèle	7
Déplacements par municipalité	8
Le territoire desservi par TARSO	8
Statistiques d'exploitation	9
Motifs de déplacements	9
Déplacements par groupe d'âge	10
Horaire du service	10
Le transport collectif	10
Le transport collectif en chiffres	11
Les points de service hors-territoire	12
Grille tarifaire 2019	13
Rapport de l'auditeur indépendant	14-19

MESSAGE DU PRÉSIDENT



En tant que président du transport adapté de TARSO et représentant de la ville de Saint-Catherine, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport d'activités 2019 du service de transport collectif adapté TARSO. Ce rapport présente les réalisations et les résultats obtenus en regard des orientations de notre conseil d'administration.

Au cours de cette dernière année, j'ai été à même de constater tous les efforts mis de l'avant par TARSO, pour offrir à l'ensemble de la population du territoire, un service de transport adapté fiable et de qualité.

Je suis fier de souligner l'excellente collaboration et le professionnalisme de nos partenaires transporteurs, Autobus Nordiques et A3 Taxi. Nous les remercions pour leur dévouement envers les personnes à mobilité réduite.

Je tiens également à remercier le personnel de Stantec pour son habituelle collaboration. C'est grâce à leur soutien et leur implication que nous pouvons livrer un service de qualité essentiel aux besoins des clients.

Il est également important de remercier les membres du conseil d'administration pour leur travail admirable ainsi que pour leurs efforts soutenus tout au long de l'année. Ils ont su répondre activement aux divers dossiers qui se sont présentés à eux en cours d'année. Les membres du Conseil se réjouissent de répondre de plus en plus aux besoins de la population de notre territoire.

C'est grâce au travail assidu, à la patience et à la collaboration de tous ces gens que TARSO est ce qu'il est aujourd'hui, soit un organisme qui se distingue par la qualité de son service, de ses employés et de ses collaborateurs. Merci à tous !



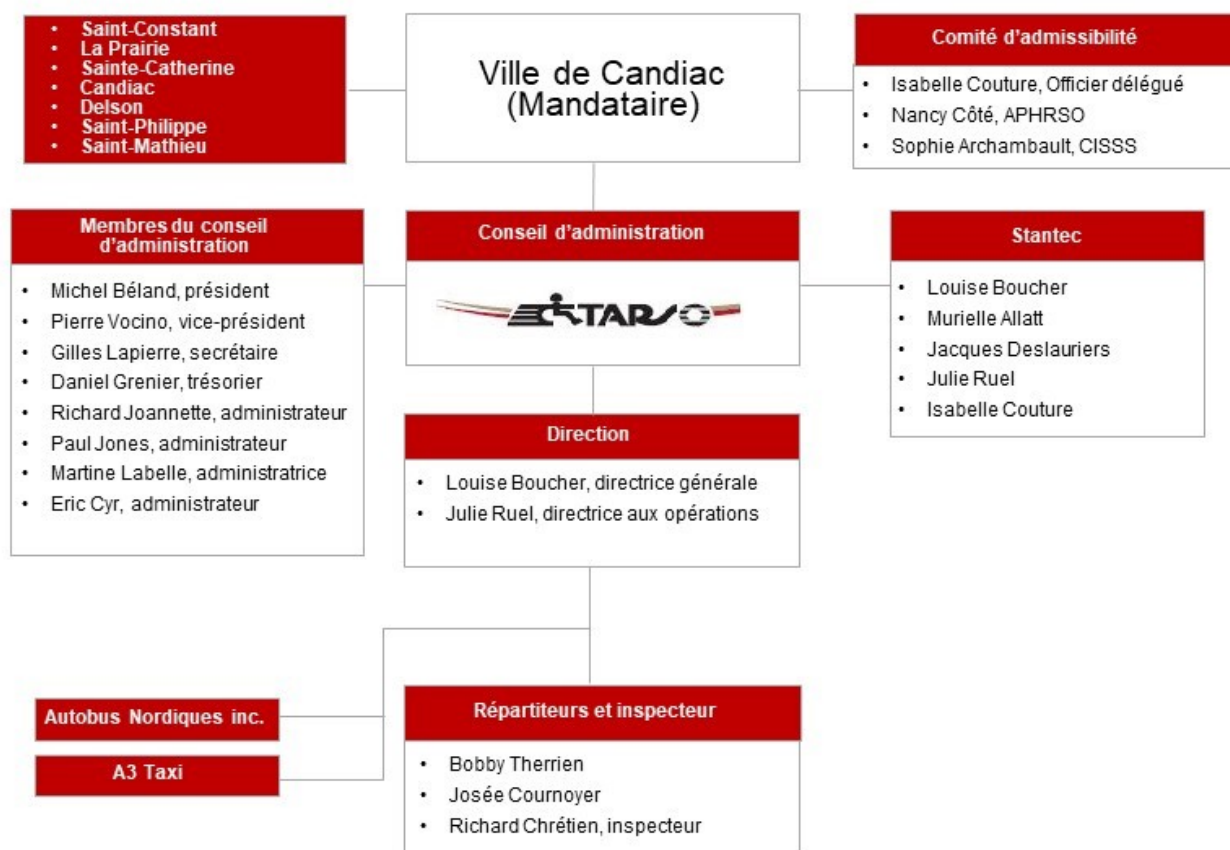
Michel Béland
Président
Conseiller municipale de la ville de Sainte-Catherine

MANDAT

TARSO est une corporation à but non lucratif. Son mandat est de transporter sur le territoire des villes de La Prairie, Candiac, Delson, Saint-Constant, Sainte-Catherine, Saint-Philippe et Saint-Mathieu les personnes handicapées et à mobilité réduite qui ne peuvent utiliser le service de transport en commun régulier. Ces personnes doivent, au préalable, avoir été admises au service de transport adapté par le comité d'admission de **TARSO**, selon la politique d'admissibilité du Ministère des Transports (MTQ).

Le budget d'opération de **TARSO** provient du MTQ, des municipalités comprises à l'entente, [L.R.Q., chapitre T-12—LOI SUR LES TRANSPORTS, section v.4—SERVICE MUNICIPAL DE TRANSPORT DE PERSONNES HANDICAPÉES] et de la clientèle.

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE



Comme tout service de transport adapté reconnu par le MTQ, **TARSO**, organisme à but non lucratif, doit répondre à des normes et des standards professionnels. Les personnes qui opèrent les services de transport adapté sont des employés qualifiés et formés en conséquence. Toutefois, une implication bénévole importante permet de supporter le fonctionnement du transport adapté. Ainsi, plusieurs personnes participent au conseil d'administration, au comité d'admission ou encore s'impliquent dans des activités de promotion.

Le conseil d'administration doit avoir une grande préoccupation du développement du transport adapté afin de s'assurer que chaque personne reçoive le maximum de services auxquels elle a droit. Ils sont constamment à l'écoute des besoins de la clientèle.

LES FAITS SAILLANTS POUR 2019

Au cours de l'année 2019, le conseil d'administration de TARSO a tenu six (6) assemblées régulières et une (1) assemblée générale. Un service de qualité demeure toujours la préoccupation première du Conseil.

Comme tous les ans, le conseil d'administration se fait un devoir de livrer à ses clients son rapport d'activités et sa reddition de comptes de la corporation. Les membres désirent fournir aux utilisateurs le maximum d'information sur les opérations et sur les décisions prises en cours d'année, c'est pourquoi y sont énumérés les principaux faits et gestes :

- ◆ Une entente de service a été conclue avec une centrale d'appels chargée de traiter les appels d'urgence en dehors des heures d'ouverture de la répartition.
- ◆ Une étude sur l'optimisation des routes régulières de TARSO a été réalisée afin d'améliorer les temps de parcours ainsi que les délais de prise en charge des clients.
- ◆ Les projets permanents exo secteurs Roussillon et Richelain permettant d'offrir les places disponibles à bord du transport adapté à leurs usagers, se sont poursuivis en 2019 et sont très appréciés de la clientèle. D'ailleurs, l'achalandage a connu une augmentation comparativement à 2018 (4 %). Nous tenons à vous rappeler que les membres de TARSO ont toujours la priorité sur les usagers du transport collectif (voir la page 10 pour plus d'informations).
- Le 24 janvier ainsi que les 7 et 13 février 2019, TARSO a dû fermer temporairement son service en raison des conditions météorologiques.
- ◆ TARSO a tenu son assemblée générale le 29 mai 2019.
- ◆ Au cours de l'année 2019, cent vingt huit (128) personnes ont été admises au transport adapté.
- ◆ TARSO a offert la gratuité de son service pendant la période des Fêtes soit les 24, 25, 31 décembre 2019 et 1er janvier 2020.
- ◆ Au cours de l'année 2019, Tarso a accueilli de nouveaux membres au sein de son équipe de répartition: Bobby Therrien et Josée Cournoyer.
- ◆ Le 28 novembre 2019, l'ARTM a informé Tarso via la ville mandataire «qu'il appartient au RTM/exo d'assurer la livraison du service en transport adapté sur l'ensemble de son territoire et de recourir, s'il estime à propos, aux services de fournisseurs externes à cet effet.»

COMITÉ D'ADMISSION

Nombre de rencontres tenues en 2019 : **10**

Le mandat de tous les membres du comité est en règle et le rapport du comité d'admissibilité est signé par les trois (3) parties et conservé dans les archives.

Les représentants nommés au comité sont :

- ♦ L'officier délégué à l'admission représentant l'organisme mandataire : Isabelle Couture, chargée de projet transport adapté;
- ♦ La représentante des personnes handicapées : Nancy Côté, A.P.H.R.S.O.;
- ♦ La représentante du réseau de la santé et des services sociaux : Sophie Archambault, CISSS

TYPES DE DÉFICIENCES

RÉPARTITION DE LA CLIENTÈLE ADMISE	0 à 5 ans	6 à 20 ans	21 à 64 ans	65 à 79 ans	80 ans et plus	Total
Motrice ou organique en fauteuil roulant	1	4	58	50	47	160
Motrice ou organique ambulatoire	0	2	41	72	50	165
Intellectuelle	0	12	119	3	1	135
Psychique	0	18	32	21	25	96
Visuelle	0	0	16	4	3	23
Autres	2	1	1	5	3	12
Total	3	37	267	155	129	591
Personnes nouvellement admises en 2019	2	10	35	55	26	128

Nombre de personnes admises ayant utilisé le service au moins une fois durant l'année : **338**

RÉPARTITION DE LA CLIENTÈLE

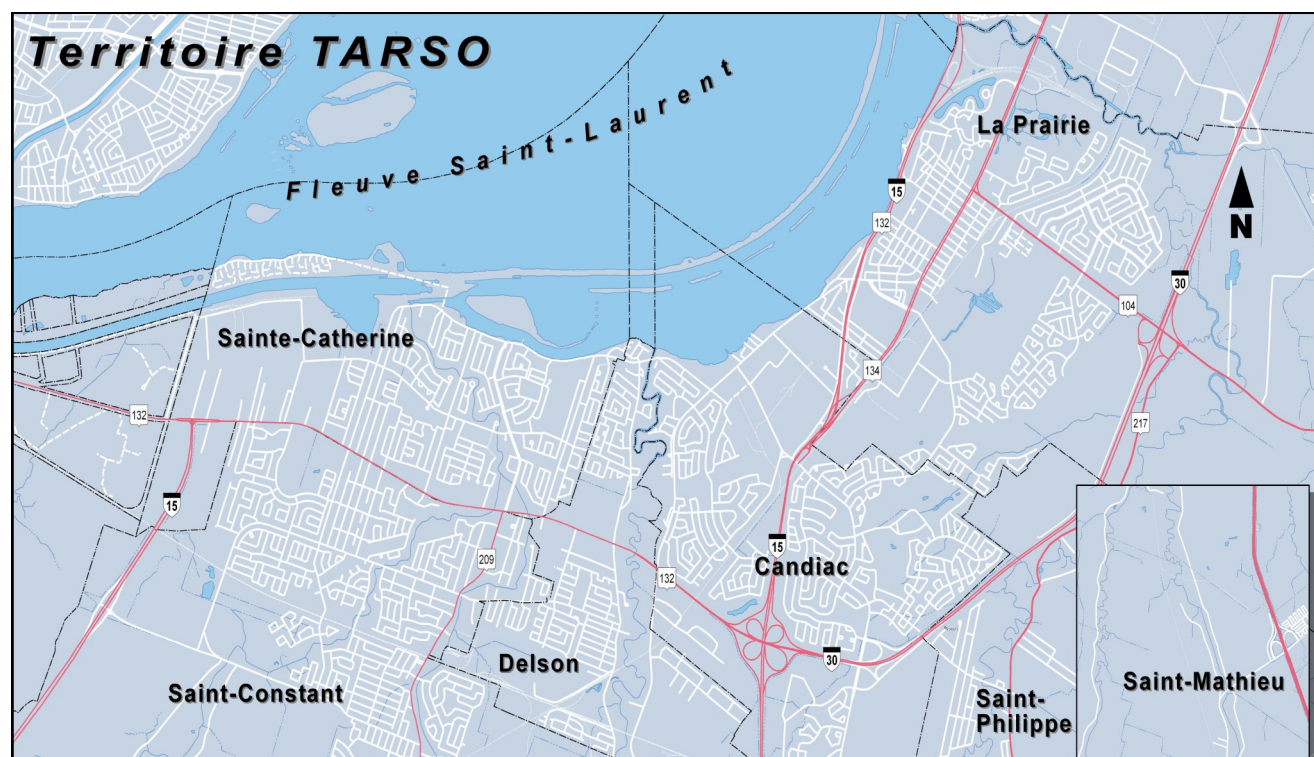
MUNICIPALITÉS	Usagers au 31/12/2018	Usagers au 31/12/2019	Écart
Candiac	83	92	10,8 %
Delson	50	45	-10 %
La Prairie	132	144	9 %
Saint-Constant	155	155	0 %
Sainte-Catherine	136	119	-12,5 %
Saint-Mathieu	20	18	-10 %
Saint-Philippe	16	18	12,5%
Total	592	591	-0,1 %

NOMBRE DE DÉPLACEMENTS PAR MUNICIPALITÉ

MUNICIPALITÉS MEMBRES DE TARSO	2018	2019	Variation
Candiac	6 946	7 463	7,4 %
Delson	3 872	3 699	-4,5 %
La Prairie	9 930	10 010	0,8 %
Saint-Constant	15 884	14 518	-8,6 %
Sainte-Catherine	7 517	8 640	14,9 %
Saint-Mathieu	1 145	934	-18,4 %
Saint-Philippe	698	1 167	67,3 %
TOTAL	45 992	46 431	1 %

Tarso a enregistré une hausse Générale de 1,0 %. Les municipalités de Saint-Philippe, Sainte-Catherine et Candiac ont enregistré les plus importantes croissances.

LE TERRITOIRE DESSERVI



STATISTIQUES D'EXPLOITATION

Nombre de déplacements	Minibus	Taxi	Taxi adapté	Total
Personnes en fauteuil roulant	2 433	119	931	3 483
Personnes ambulateur	35 173	6 710	592	42 475
Sous-Total	37 606	6 829	1 523	45 958
Accompagnateur	196	207	70	473
Total:	37 802	7 036	1 593	46 431
Nombre de déplacements	Minibus	Taxi	Taxi adapté	Total
Réguliers	35 440	4 546	854	40 840
Occasionnels	2 362	2 490	739	5 591
Total:	37 802	7 036	1 593	46 431

Selon les données présentées ci-dessus, les personnes utilisant un fauteuil roulant représentent 7.6 % des déplacements de l'année 2019. Les transports réguliers se chiffrent à 87.95 %, alors que les occasionnels sont de 12.05 %.

Autobus		Contrat		Taxi	
Nombre de kilomètres (total)	326 095	Nombre de minibus en service	6	Nombre de voyages taxi régulier	4 411
Nombre de kilomètres (territoire)	264 478	Nombre de minibus en réserve	1	Nombre de voyage taxi adapté	1 064
Nombre de kilomètres (hors territoire)	61 617	Déplacements hors territoire TARSO			
Heures de service (total)	11 287	Minibus	Taxi	Taxi adapté	Total
		9 787	4 411	1 064	15 262

MOTIFS DE DÉPLACEMENTS

Motifs de déplacements 2018	% d'utilisation
Travail	35 %
Service	28 %
Loisirs	16 %
Études	11 %
Santé	10 %
Total	100 %

DÉPLACEMENTS PAR GROUPE D'ÂGE

NOMBRE DE DÉPLACEMENTS	0 à 5 ans	6 à 21 ans	22 à 64 ans	65 à 79 ans	80 ans et plus	Total
Personne en fauteuil roulant	2	19	2 441	636	392	3490
Personne ambulateur	0	800	35 941	2 647	3 080	42468
Accompagnateur	2	6	69	107	289	473
Total	4	825	38 451	3 390	3 761	46 431

Les déplacements de TARSO sont principalement enregistrés dans la tranche d'âge des 22 à 65 ans. Cela s'explique par le haut taux de travailleurs qui utilisent le service de transport adapté pour leurs déplacements professionnels.

HORAIRE DU SERVICE



JOURS	HEURES DE SERVICE
Dimanche au samedi	5h00 à 2h00

Le transport est offert tous les jours, y compris les jours fériés.

TRANSPORT COLLECTIF

Établi depuis plus de quatre (4) ans en partenariat avec l'organisme de transport adapté TARSO, desservant déjà plusieurs villes et municipalités de la Rive-Sud, le transport collectif local et régional permet de consolider les services actuellement offerts par les réseaux de transport collectifs réguliers des secteurs exo Le Richelain et Roussillon en créant des possibilités supplémentaires de transport par l'entremise des autobus de transport adapté.

Les secteurs d'exo Le Richelain et Roussillon invitent donc les usagers intéressés à découvrir une nouvelle dimension du transport sur demande. Les secteurs Le Richelain et Roussillon font appel aux services de l'organisme TARSO afin de faire profiter leurs citoyens des places disponibles à bord des véhicules du transport adapté. Ce service permet aux usagers de profiter davantage des équipements offerts sur le territoire tout en continuant d'utiliser le service de transport régulier offert par exo.

TARSO poursuit son service de transport local et régional en collaboration avec les secteurs d'exo Le Richelain et Roussillon. Ce service représente une ouverture entre exo et l'organisme de transport adapté TARSO, dans le cadre de l'exercice de leurs plans d'accessibilité respectifs.

LE TRANSPORT COLLECTIF EN CHIFFRES

exo
secteur Richelain

Statistiques d'achalandage par municipalités 2019				
MOIS	Candiac	La Prairie	St-Philippe	Total
Janvier	2	75	22	99
Février	13	134	26	173
Mars	10	103	2	115
Avril	15	92	9	116
Mai	5	143	1	149
Juin	9	114	0	123
Juillet	25	61	0	86
Août	30	72	0	102
Septembre	42	90	0	132
Octobre	40	104	0	144
Novembre	57	105	0	162
Décembre	78	81	0	159
Total:	326	1 174	60	1 560
%	20,9%	75,3%	3,8%	100%

exo
secteur Roussillon

Statistiques d'achalandage par municipalités 2019				
MOIS	Delson	St-Constant	Ste-Catherine	Total
Janvier	16	46	121	183
Février	16	24	110	150
Mars	20	41	105	166
Avril	22	49	119	190
Mai	30	33	81	144
Juin	22	33	59	114
Juillet	24	41	61	126
Août	16	72	88	176
Septembre	25	60	132	217
Octobre	38	63	82	183
Novembre	30	90	87	207
Décembre	15	46	43	104
Total:	274	598	1 088	1960
%	14%	30,5%	55,5%	100%

LES POINTS DE SERVICES HORS-TERRITOIRE

Municipalités desservies - Hors territoire -	Destinations	Jours et heures de service
Montréal	♦ Hôpital Glen ♦ Hôpital St-Luc ♦ Hôpital pour enfants ♦ Hôpital Notre-Dame ♦ Hôpital Général ♦ Hôpital Hôtel-Dieu ♦ Hôpital Ste-Justine ♦ Hôpital Shriner's ♦ Hôpital Juif de Montréal ♦ Institut Thoracique ♦ Institut Neurologique ♦ Institut de cardiologie de Montréal ♦ Institut de Réadaptation Darlington ♦ Complexe de la Santé Reine-Élisabeth	Lundi au vendredi 8h00 à 21h00
Châteauguay	♦ Centre hospitalier Anna-Laberge ♦ 95, Haute-Rivière (centre d'accueil) ♦ 25, rue d'Abbotsford, (Centre L'Accore) ♦ Centre Montérégien de Réadaptation (CMR)	Lundi au vendredi 8h00 à 17h00
Longueuil	♦ Institut Nazareth & Louis Braille ♦ Métro/100, Place Charles-Le Moyne ♦ 150, rue Grant ♦ CEGEP Édouard-Montpetit	Dimanche au samedi 6h30 à 22h00
Greenfield Park Longueuil	♦ Aux abords du boulevard Taschereau ♦ Hôpital Charles-Le Moyne	Dimanche au samedi 6h30 à 22h15
Saint-Lambert Saint-Hubert Saint-Bruno Boucherville	♦ Projet AMT ♦ Le Collège Champlain	Lundi au vendredi 10h00 à 22h15
Brossard	♦ Aux abords du boulevard Taschereau ♦ Mail Champlain ♦ Quartier Dix30	Dimanche au samedi 6h30 à 22h30

TARSO offre un service à l'extérieur du territoire afin de mieux servir la clientèle. La majorité des destinations ont été sélectionnées pour les besoins médicaux des usagers, puisqu'aucun centre hospitalier n'est présent sur le territoire.

Montréal : Du lundi au vendredi. Arrivée à Montréal à : +/- 8h00 / 11h00 / 13h00 / 16h00 / 21h00

Ce service est offert à l'intérieur du quadrilatère suivant :

Limite Ouest :	Atwater
Limite Nord :	Des Pins
Limite Est :	Papineau
Limite Sud :	St-Jacques

GRILLE TARIFAIRE 2019

Procès verbal

NOUVELLE GRILLE TARIFAIRE 2019

AVIS est donné, par le soussigné, que la Ville de Candiac, Ville mandataire de l'organisme TARSO auquel participent les Municipalités de La Prairie, Saint-Constant, Sainte-Catherine, Delson, Saint-Philippe et Saint-Mathieu, a adopté, lors de son assemblée du 20 juin 2019, la résolution 2019-024, concernant la nouvelle grille tarifaire, ci-dessous.

2019				
		Régulier	Réduit ⁽¹⁾	Étudiant ⁽²⁾
PASSES MENSUELLES	Intra	114,00 \$	85.50 \$	85.50 \$
TITRES UNITAIRES				
TITRES UNITAIRES	Même ville			
	Dans TARSO	4,50 \$	3,50 \$	3,50 \$
COURONNE SUD	Longueuil/Brossard			
	Longueuil/Saint-Lambert			
	Longueuil/Greenfield Park			
	Longueuil/Métro			
	Châteauguay	9,50 \$	8,50 \$	8,50 \$
MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN	Montréal	10,50 \$	9,50 \$	9,50 \$

(1) Tarifs réduits applicables aux 65 ans et plus

(2) Tarifs étudiants applicables avec preuve d'inscription d'un établissement scolaire

Coûts des livrets	
Livret de 20 billets de 0,50 \$	8,75 \$
Livret de 20 billets de 2,00 \$	34,75 \$
Livret de 10 billets de 5,00 \$	43,25 \$

Cette résolution est déposée au Service du greffe de la Ville de Candiac au 100, boulevard Montcalm Nord, à Candiac, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures régulières de bureau.

La nouvelle grille tarifaire entrera en vigueur le 1^{er} juillet 2019 conformément à la loi.

DONNÉ à La Prairie, ce 20 juin 2019

Gilles Lapierre, secrétaire

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
TARSO INC.

**Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.**

Bureau 301
160, rue Principale
Granby (Québec) J2G 2V6

Téléphone : 450 375-4400
Télécopieur : 450 375-0128
www.rcgt.com

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme TARSO INC. (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2019 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les annexes.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2019 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (SUITE)

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (SUITE)

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C.R.L.

Granby
Le 11 mai 2020

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n°A125850

TARSO INC. - Résultats - au 31 décembre 2018

	2019 \$	2018 \$
Produits		
Apports - Service régulier de transport adapté		
Contributions de EXO	1 413 465	1 320 224
Intérêts		1 102
Autres	1 127	68
	<u>1 414 592</u>	<u>1 321 394</u>
Charges		
Frais d'exploitation - Transport adapté (Annexe A)	1 266 665	1 200 065
Frais d'exploitation - Transport collectif (Annexe B)	96 600	88 873
Frais d'administration - Transport adapté (Annexe C)	47 690	30 218
Frais d'administration - Transport collectif (Annexe D)	3 637	2 238
Amortissement des immobilisations corporelles	12 309	12 350
	<u>1 426 901</u>	<u>1 333 744</u>
Insuffisance des produits par rapport aux charges	<u>(12 309)</u>	<u>(12 350)</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

TARSO INC. - Situation financière - au 31 décembre 2018

	2019 \$	2018 \$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	172 215	48 346
Débiteurs (note 3)	73 995	79 759
Frais payés d'avance	7 948	6 653
	<u>254 158</u>	<u>134 758</u>
Long terme		
Immobilisations corporelles (note 4)	43 099	55 408
	<u>297 257</u>	<u>190 166</u>
PASSIF		
Court terme		
Comptes fournisseurs	114 978	134 758
Contributions de EXO reportées	139 180	
	<u>254 158</u>	<u>134 758</u>
ACTIF NET		
Investi en immobilisations	43 099	55 408
	<u>297 257</u>	<u>190 166</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil

Administrateur

Administrateur

ANNEXES

ANNEXE A

	2019	2018
	\$	\$
FRAIS D'EXPLOITATION - TRANSPORT ADAPTÉ		
Contrat transporteur	866 589	847 878
Taxis	208 279	166 644
Frais opérationnels	185 328	180 300
Fournitures de bureau	3 469	3 077
Télécommunications	1 911	1 438
Commissions	1 089	728
	1 266 665	1 200 065

ANNEXE B

	2019	2018
	\$	\$
FRAIS D'EXPLOITATION - TRANSPORT COLLECTIF		
Contrat transporteur	66 088	62 792
Taxis	15 884	12 341
Frais opérationnels	14 134	13 352
Fournitures de bureau	265	228
Télécommunications	146	106
Commissions	83	54
	96 600	88 873

ANNEXE C

	2019	2018
	\$	\$
FRAIS D'ADMINISTRATION - TRANSPORT ADAPTÉ		
Honoraires de gestion	21 650	21 062
Honoraires professionnels	17 563	6 774
Fournitures et frais de bureau	7 017	607
Assurances	2 141	3 318
Télécommunications	1 910	1 438
Autres	374	863
Promotion	374	244
Formation et perfectionnement	325	1 541
Charges locatives	(3 991)	(5 958)
Frais bancaires	327	329
	47 690	30 218

ANNEXE D

	2019	2018
	\$	\$
FRAIS D'ADMINISTRATION - TRANSPORT COLLECTIF		
Honoraires de gestion	1 651	1 560
Honoraires professionnels	1 339	502
Fournitures et frais de bureau	535	45
Assurances	163	246
Télécommunications	146	106
Autres	29	64
Promotion	28	18
Formation et perfectionnement	25	114
Charges locatives	(304)	(441)
Frais bancaires	25	24
	3 637	2 238



Vous avez des questions ?
Communiquez avec notre service.
Les bureaux sont ouverts
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30

Contactez-nous
(450) 444-2555

Le transport adapté c'est...



... un moyen de transport collectif qui répond aux besoins particuliers des personnes à mobilité réduite préalablement admises, sous la responsabilité des sociétés de transport en commun ou des municipalités participantes.

Le transport adapté est un service porte-à-porte, ce qui signifie que le chauffeur prend en charge le client-usager à la porte de l'endroit d'embarquement jusqu'à la porte de la destination. Il peut aussi être offert à partir des lieux de prise en charge et de descente déterminés. Ce service peut être offert sur appel ou selon des itinéraires fixes, avec des véhicules standards ou modifiés.

Comme les déplacements s'avèrent essentiels dans le monde moderne, le transport adapté doit viser à assurer la mobilité des personnes de la communauté. Les services de transport adapté doivent donc favoriser la pleine intégration sociale, professionnelle et économique des personnes handicapées. La mission des organismes de transport adapté est de fournir un service de transport adapté en fonction des besoins de la personne. Le transport adapté ne doit pas se substituer au transport collectif régulier.

Le transport adapté doit permettre aux personnes handicapées de bénéficier d'un degré de mobilité et d'autonomie comparable à celui dont dispose la population en général et doit soutenir les divers programmes favorisant leur intégration.

(Tiré du Guide de référence en transport adapté au Québec)